

Présentation de la journée d'étude

Homoparentalité / homoparenté : un renouveau du droit de la filiation ?

Le 17 mai 2013, le législateur ouvrait l'adoption aux couples de même sexe. Entre 2015 et 2019, la Cour de cassation faisait évoluer sa jurisprudence et accédait à la demande de retranscription d'un acte de naissance établi à l'étranger à la suite d'une gestation pour autrui ou d'une procréation médicalement assistée y compris lorsque cet acte de naissance désigne deux parents de même sexe. La loi du 2 août 2021 relative à la bioéthique ouvre notamment l'accès à la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

Les familles dites « homoparentales » représentent non seulement une source majeure de l'évolution récente du droit de la famille mais sont encore aujourd'hui au cœur des réflexions jurisprudentielles et législatives.

Ainsi, le droit connaît et intègre de « nouvelles » formes de famille, qui ne correspondent pas au modèle traditionnellement envisagé par le droit de la famille jusque lors. Le juriste, l'avocat, le notaire, le juge doivent donc faire usage d'outils classiques à l'égard de ces nouveaux modèles de famille. L'on peut alors s'interroger sur la dextérité du juriste à employer ces outils, à approcher ces familles, à répondre à leurs problématiques classiques ou singulières.

Les familles dites « homoparentales » interrogent plus largement le droit de la notion de famille et de la filiation. Si le lien de filiation est traditionnellement envisagé comme la traduction juridique d'une réalité biologique, l'admission de la parentalité à l'égard de deux personnes de même sexe fait visiblement entrer dans notre droit une filiation visiblement déconnectée d'une vérité biologique, en dehors de tout processus d'adoption. Or, les discussions préalables à la révision des lois bioéthiques témoignent des difficultés que le droit français a malgré tout à conceptualiser, au moins techniquement, un nouveau rapport de filiation.

HOMOPARENTALITÉ / HOMOPARENTÉ
UN RENOUVEAU
DU DROIT
DE LA FILIATION ?
JOURNÉE D'ÉTUDE

UNIVERSITÉ
LE HAVRE -
NORMANDIE

15 OCTOBRE 2021
10H-17H
FACULTE DES AFF. INTERNATIONALES - PRSH
25 RUE PHILIPPE LEBON 76600 LE HAVRE

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE
ELISABETH.RONZIER@UNIV-LEHAVRE.FR

UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE

PRSH
Pôle de Recherche en
Sciences Humaines et Sociales
Université Le Havre

Faculté
des Affaires
Internationales

CERMUD

Programme de la journée d'étude

Homoparentalité / homoparenté : un renouveau du droit de la filiation ?

*Sous la direction d'Elisabeth Ronzier
Le Havre – Vendredi 15 octobre 2021*

10h : Accueil des participants

10h20 : Allocutions de bienvenue

- Jean-Noël Castorio, Vice-Président
- Nicolas Guillet, MCF Le Havre, Directeur du Cermud

MATIN

Les outils existants : soutiens ou obstacles à l'homoparentalité ?

Présidence : Laurence Mauger-Vielpeau, PU Caen

10h30 : L'intérêt supérieur de l'enfant en matière d'homoparentalité (Damien Sadi, MCF Paris Saclay)

11h : Les méthodes du droit international privé au soutien de la famille homoparentale constituée à l'étranger (Elisabeth Ronzier, MCF Le Havre)

11h30 : La filiation d'intention (Florence Millet, MCF Cergy)

12h : Discussion

12h30 Pause déjeuner

APRES-MIDI

Un nouveau droit des familles homoparentales, un futur droit de la filiation ?

Présidence : Sébastien Adalid, PU Rouen

14h30 : La révision des lois bioéthiques - l'établissement de la filiation à l'égard de deux femmes (Marie Mesnil, MCF Rennes 1)

15h : La révision des lois bioéthiques - La levée de l'anonymat du don (Marie-Xavière Catto, MCF Panthéon Sorbonne)

15h30 : Discussion et pause

16h : L'admission d'une reproduction non bisexuée : le cas des femmes mères célibataires (Lisa Carayon, MCF Sorbonne Paris Nord)

16h30 : Transparence et lois bioéthiques : le rendez-vous manqué (Mélodie Jaoul, MCF Montpellier)

17h : Discussion

17h30 : Fin de la journée

Lieu :

Faculté des Affaires Internationales de l'Université du Havre, 25 rue Philippe Lebon
Locaux du PRSH

Inscription gratuite mais obligatoire auprès d'Elisabeth Ronzier
elisabeth.ronzier@univ-lehavre.fr

Date limite d'inscription : 13 octobre 2021